

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BESSEY**

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Séance du 03 Mars 2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération :

17

L'an deux mille vingt-six et le trois mars à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle d'honneur de la mairie, sous la présidence de Madame Karine FOREST, maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Vote du Budget Primitif 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26/02/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 10/03/2026

03/2026DE05

Présents : Mesdames et Messieurs BORGOGNO Thierry, BOUVEYRON Murielle, FERRIERE Marie-Odile, LOMBARD Daniel, PIRAUD Fabrice, HYVERNAT Mireille, BLANC Bernard, BRENIER Christèle, NAILI Karim, CROCI David, DELPEUX Florence, DESFARGES Sandrine, FOUILLET Carole, PINET Bernard, MALIGEAY Jacques

Excusés avec pouvoir : TULOUP Corinne (pouvoir à MALIGEAY Jacques)

Absents : ARQUILLERE Pascal, VICENTE Delphine

Secrétaire de séance : PIRAUD Fabrice

Madame le Maire rappelle la présentation du budget réalisée à l'occasion de la commission générale organisée le 10 février 2026 et rappelle les chiffres du budget primitif de l'exercice 2026 du budget principal.

Celui-ci s'équilibre à la somme de 1842 436 € en section de fonctionnement et à la somme de 1503 515.96 € en section d'investissement.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE ET VOTE** le budget primitif de l'exercice 2026 du budget principal.

Fait et délibéré aux jours, mois, an susdits

Le Maire
Karine FOREST

